

## Questions orales

[Français]

## LES CHEMINS DE FER

LES ATELIERS DU CN À MONCTON—LES MISES À PIED—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. La semaine dernière, le CN a clairement indiqué que 437 travailleurs vont devoir prendre une préretraite ou être transférés, ce qui s'ajoute aux 225 employés qui ont perdu leur emploi l'automne dernier, pour atteindre un total de 662. Est-ce que le ministre reconnaît que son gouvernement a la responsabilité et le devoir de redonner à la région de Moncton les plusieurs centaines d'emplois perdus ou va-t-il tout simplement s'en laver les mains, comme il le fait maintenant?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je pense que le député a le devoir de faire en sorte que les négociations entre la *Canadian General Electric* et le CN se poursuivent de façon ordonnée. J'estime que cette transaction, si elle se réalisait, serait bonne pour Moncton et l'ensemble de la région atlantique. J'aimerais que le député, au lieu d'être aussi négatif, regarde le bon côté des choses et se tourne vers l'avenir que procurera une industrie manufacturière susceptible d'engendrer des retombées considérables et un avenir stable aux travailleurs et à la population de Moncton.

[Français]

ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN MINISTRE POUR REPRÉSENTER LE NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, les nouvelles de la *General Electric* sont bonnes, mais ce n'est tout simplement pas suffisant. Ma question supplémentaire s'adresse au très honorable premier ministre.

[Traduction]

Le premier ministre pourrait-il nommer un ministre principal du Nouveau-Brunswick, pour que la province puisse de nouveau avoir l'influence qu'elle avait au sein du cabinet et puisse s'opposer aux forces qui essaient de laisser la région atlantique exsangue?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, pour situer cette «influence» dont parle le député, je voudrais attirer son attention sur des chiffres publiés par Statistique Canada qui montrent qu'en 20 mois nous avons créé plus d'emplois dans la région atlantique que le gouvernement précédent n'en avait créé pendant la période entre les élections de 1980 et de 1984. Il n'y avait donc pas d'influence précédemment. Il y avait juste une bande d'hypocrites qui essayaient de distribuer de l'argent emprunté et les gens de l'Est savent que c'est malhonnête et trompeur.

[Français]

## LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA VENTE POSSIBLE DE LA CANADAIR

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le ministre peut-il confirmer que les recommandations de la Corporation de développement des investissements du Canada allaient à l'encontre de la vente de la Canadair au secteur privé parce que les offres étaient inadéquates? Et peut-il nous rassurer en nous disant que le gouvernement n'insistera pas sur la privatisation de la Canadair contre la recommandation de la CDIC qui agit comme son agent de vente?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'avoir l'occasion de répondre à cette question et de rassurer mon honorable collègue en lui disant que le processus de privatisation se déroule exactement comme il doit se faire. On a reçu la recommandation du ministre responsable, suite à une recommandation du Conseil d'administration de la CDIC. Elle a été déposée au comité de privatisation et, comme il se doit, le comité de privatisation va préparer une recommandation au Cabinet.

[Traduction]

LA PROPRIÉTÉ CANADIENNE

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, la réponse du ministre ne nous apprend absolument rien. Voudrait-il dire à la Chambre si une recommandation a été faite ou si des offres sont acceptables? Voudrait-il en outre nous donner l'assurance que Canadair restera entre des mains canadiennes, Bombardier ayant soumis une offre, et que la Chambre aura la possibilité d'examiner le marché avant qu'il soit conclu au lieu qu'il nous soit présenté comme un fait accompli pendant l'été?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer mon collègue que des soumissions sont acceptables. La recommandation est positive. Elle sera examinée plus à fond, présentée au cabinet, après quoi l'affaire suivra son cours.

\* \* \*

## LES DOUANES ET L'ACCISE

LE DÉPISTAGE DES PERSONNES POUVANT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ

**M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de Douanes Canada. Les agents des douanes des États-Unis aux principaux postes de frontière entre le Canada et les États-Unis sont munis d'ordinateurs pour les aider à dépister les personnes qui pourraient compromettre la sûreté de l'État. Vu les événements récents et la nécessité d'accroître la sécurité à tous les points d'entrée dans notre pays, le ministre a-t-il des projets pour installer un système quelconque de haute technologie qui aiderait nos agents des douanes, les premiers à devoir repérer les personnes qui pourraient compromettre la sûreté de l'État et qui cherchent à entrer au Canada?